

Santé : public/privé, l'échec d'une stratégie !



Santé : public/privé, l'échec d'une stratégie !

Le comité gersois pour le développement et la défense du service public de santé communique :

"Depuis plusieurs années, la clinique de Gascogne, ex Carlier, rencontre des difficultés pour maintenir un rendement financier satisfaisant pour ses investisseurs privés

Il n'y a plus la patientèle suffisante susceptible d'assurer un niveau de rentabilité financière satisfaisant pour une structure privée à côté d'un établissement public.

Année après année, les politiques de santé de l'État favorisent le développement des activités privées au détriment de celles du service public. Sous prétexte d'une meilleure qualité des soins au moindre coût c'est la mise en concurrence du public et du privé, entre établissements mais également entre « territoires ».

Par ailleurs, les autorisations d'activité accordées par l'ARS dans chaque territoire, rendent les complémentarités incontournables et donc une répartition des actes entre établissements sur la base de critères seulement économiques !

En maître des horloges l'ARS contrôle tout.

Pour notre département, aujourd'hui, ces politiques se révèlent catastrophiques pour les deux secteurs, public et privé.

Malgré les milliers d'euros d'argent public (1Md'€ en 2020) versés chaque années en complément des apports du privé (800K d'€ en 2021)la policlinique de Gascogne est mise en liquidation!!

Non seulement le privé n'en a pas profité,(!) mais en appauvrissant ou supprimant les activités hospitalières du CH d'Auch notamment, mais aussi du CH de Condom et de tout le tissu hospitalier public du Gers, ces politiques ont favorisé et accéléré la fuite des usagers vers les départements limitrophes.

Ces politiques sont aussi, pour parties, responsables de la désertification médicale de notre département.

Aujourd'hui, en cessation de paiement, la clinique envisage un processus en plusieurs étapes, avec l'assentiment de l'ARS

Procédure de redressement judiciaire qui lui permettra d'éviter une liquidation judiciaire.

Création d'un Groupement de Coopération Sanitaire, entre le CH d'Auch et les praticiens libéraux de la clinique réunis en association

Reprise des activités des autorisations de la clinique et du personnel par le GCS

Poursuite de l'exploitation des autorisations sur le site de la clinique jusqu'à l'émergence du nouveau projet immobilier commun au CH d'Auch / Privé.

GCS, centre hospitalier public/privé, les projets soit disant abandonnés il y a quelques mois, resurgissent du simple bon vouloir de l'ARS.

Si le projet de la clinique et de l'ARS devait aboutir, cela se ferait au détriment du service public : les activités coûteuses au CH d'Auch et celles rentables au secteur privé.

C'est inadmissible.

Un hôpital neuf 100 % public

Le seul moyen de redonner confiance à la population dans le système de soins gersois et d'enrayer la fuite vers les autres départements, c'est un système hospitalier public de qualité, offrant des conditions d'hospitalisation dignes de notre époque et permettant l'accès à des disciplines médicales aujourd'hui pratiquées ailleurs dans le privé.

C'est aujourd'hui que notre département et sa population en ont besoin. Cela passe par la construction dans les plus brefs délais et pas dans 10 ans comme évoqué, d'un hôpital neuf, 100 % public adapté à l'organisation et aux pratiques médicales d'aujourd'hui,

Un hôpital public qui récupérerait les autorisations d'activités de la clinique et intégrerait les personnels comme cela s'est fait en particulier lors de la fermeture de la clinique Barthélémy.

Le service public est le seul garant d'une couverture médicale, hospitalière de qualité et égalitaire !

C'est à cela que nos élus et les pouvoirs publics doivent œuvrer aujourd'hui ! Non aux marchandages et autres petits arrangements mercantiles !"